

Pourquoi supporter les incivilités sur nos murs ?

Depuis quelques mois, des affichettes avec le visage de Greta Thunberg tapissent les murs privés et publics de notre ville. D'autres affichettes ainsi que des tags sont à traiter de manière similaire. Pourquoi ne pas les faire disparaître, la ville en a les moyens.

Pour sensibiliser la population, les militants de la grève du climat et d'autres groupuscules peu respectueux des règles de l'affichage public nous imposent des affiches sauvages et des tags à une densité imposante en ville de Vevey.

Ces éléments sauvages exigent une technologie adaptée pour éliminer ce genre d'incivilités. Il appartient à la ville et au Service de l'espace public en particulier de supprimer les actes d'incivilités tels que les tags ou affiches sauvages dans les domaines public et privé et ce, dans les meilleurs délais pour éviter leur multiplication.

Or à ce jour, peu de moyens semblent engagés pour les enlever alors que les moyens financiers pour cette tâche existent dans le budget ordinaire de la ville. Pour nettoyer le domaine public, le budget ordinaire répond aux besoins et pour l'espace privé, il est prévu de déléguer à des entreprises extérieures des tâches relevant d'un fondⁱ réservé pour nettoyer les actes d'incivilités. Pour l'utilisation et le déploiement de ce fonds, il apparaît qu'un règlement d'utilisation est manquant alors que ce fonds est alimenté depuis dix ans à coup de 15 milles francs annuels et qu'il n'a jamais été utilisé à ce jour ?! Qu'attend la Municipalité pour établir le règlement d'utilisation du fonds ?



Combien de temps, devons-nous encore supporter ces affichettes et d'autres incivilités sur nos murs ?

Nous demandons à la Municipalité d'étudier la rédaction d'un règlement du fonds précité ainsi que le nettoyage des incivilités rapidement après leur apparition.

* * *

Au nom du groupe PLR.Vevey
Philippe Herminjard

ⁱ Fonds de réserve pour le rétablissement de l'espace privé pour donner suite à des actes d'incivilités.